



2. LES LOIS DE LA VIE

Il y a un processus de ressemblance entre l'homme et Dieu. Et **l'éthique est le chemin pour imiter Dieu, pour lui devenir toujours plus ressemblant.** Notre agir nous transforme pour nous rendre toujours plus humains, toujours plus nous-mêmes, toujours plus ce que nous sommes appelés à être. BRUGUÈS ¹ : « *L'origine divine impose à l'homme une sorte de programme moral : se montrer à la hauteur de sa propre dignité en quelque sorte.* » Dans cet exposé, quelques clefs éthiques, qui nous donnent des moyens de mieux respecter la dignité de l'être humain, et de permettre son accomplissement.

1. LA NATURE HUMAINE AVEC SES EXIGENCES

- Nous sommes créés à l'image de Dieu. Nous avons une nature humaine qui porte en elle ses exigences, ses **lois de vie, ou structures fondamentales d'existence.** C'est sa **normalité de fonctionnement.** Cette normalité de fonctionnement inclut les niveaux biologique, psychologique et spirituel. Il y a des actes contre nature, contre ces lois de vie.

Respecter ces exigences, ce n'est pas aller contre la vie de l'homme, mais au contraire respecter sa nature profonde, et finalement promouvoir son plein épanouissement. Donc l'être humain a des structures fondamentales d'existence, des droits et des devoirs qui en découlent, et que l'homme ne peut pas violer sans porter gravement atteinte à la dignité de la personne, sans se renier finalement lui-même.

- Selon le livre de la Genèse, Dieu a mis l'homme dans le jardin pour le cultiver : X. THÉVENOT : « *Un jardinier ne peut rester passif. S'il ne fait rien, le jardin devient une forêt vierge chaotique. Mais s'il doit cultiver le jardin, le jardinier sait qu'il ne peut faire n'importe quoi, car certaines interventions agressives peuvent blesser ou tuer les plantes et les arbres. Il faut donc respecter la nature de l'arbre sinon il dépérit. Cette image est très belle : nous sommes les jardiniers de nos vies. Dieu nous a confiés un jardin, l'environnement, mais aussi notre corps et la société dans laquelle nous vivons. Il faut donc tantôt intervenir vigoureusement, tantôt accompagner simplement la poussée de l'arbre et saisir son dynamisme interne pour le réguler convenablement. D'autres fois, il est nécessaire de le tailler, de l'émonder, de le greffer.* » (*Une éthique au risque de l'Évangile*, p. 66)
- Comme je le disais dans le 1^{er} exposé, **nous sommes les artistes de notre propre vie, de notre être.** Il en découle une double exigence : respecter la nature du

¹ *Précis de théologie morale générale*, Edition *Parole et silence*, T 1, p. 16

matériau à travailler ; et que cette œuvre soit belle. (Cf. X. THÉVENOT. Op. cit., p. 67)

- **Respecter ses lois de vie** : M. ZUNDEL : « *Si l'homme n'est pas donné tout à fait, s'il doit se faire, cela ne peut se faire n'importe comment. Un certain ordre est nécessaire dans une certaine direction.* » Selon Zundel, la morale est « *une création d'être. L'homme devient ce qu'il est appelé à être dans la rencontre de l'Autre. (...) L'enjeu est immense : il s'agit d'être ou de ne pas être.* » (In M. DONZÉ, *La pensée théologique de Maurice Zundel*, Tricorne, Genève, 1991, p. 242) Zundel concentre toute sa morale dans une exigence d'être : devenir ce que nous sommes, ce que nous sommes appelés à être.

Selon ZUNDEL, l'homme existe depuis son entrée en ce monde, mais il doit ensuite **naître à lui-même**, naître à ce qu'il est appelé à devenir, **naître à la vie éternelle**, et cela peut être un accouchement de toute une vie. Jésus est en chacun l'accoucheur de notre vraie humanité. Il nous fait naître d'en haut, naître à la vie éternelle, la vie d'enfant de Dieu, ou la vie selon l'Esprit. Jésus, image du Dieu invisible, et en même temps modèle de l'homme parfait, peut nous permettre de devenir réellement à l'image et à la ressemblance de Dieu

Et l'exigence fondamentale de cet être est l'amour, la communion. C'est pourquoi on pourrait remplacer le *sois par aime*. « *La relation d'amour n'est pas une perfection surajoutée. L'homme n'est vraiment homme que dans l'amour.* » (op. cit., p. 244) La morale peut par conséquent se résumer toute entière dans l'amour : « *Il ne s'agit plus, en effet, de quelque chose à faire, mais de Quelqu'un à aimer.* »

Comme le dit aussi ST PAUL : « *Une seule formule contient toute la Loi dans sa plénitude : Tu aimeras ton prochain comme toi-même.* » (Ga 5, 14)

2. L'EXIGENCE D'UNIVERSALISATION

Deux formulations de l'impératif catégorique (= **principes constitutifs**) expriment les exigences éthiques fondamentales qui découlent de cette nature humaine

- Selon le **premier principe constitutif de E. KANT**, il faut agir de telle façon que ce qui fonde notre action (la maxime) puisse devenir une loi universelle de la conduite humaine, c'est à dire une loi valable pour tout homme placé dans les mêmes conditions d'action : « *Agis uniquement d'après la maxime qui fait que tu peux vouloir qu'elle devienne une norme universelle* » ². « *Le tribunal devant lequel doit comparaître tout acte humain est donc celui de l'universalité.* » (X. THEVENOT, op. cit., p. 36) Avant d'agir, chacun doit s'interroger : « *Puis-je vraiment vouloir que le comportement que je vais adopter devienne une loi universelle de la conduite humaine ?* » (A. LEONARD, *Le fondement de la morale*, p. 184) Si tous les hommes faisaient ce que je fais, qu'est-ce que cela donnerait ? = **Exigence d'universalisation.**
- **Des applications concrètes à ce principe d'universalisation :**
Par exemple, le but visé par l'**interdit du mensonge** est la possibilité de se faire confiance, de se croire les uns les autres. Cet interdit pourrait être formulé sous une forme positive, un peu à la manière de KANT : « *Agis, parle de telle manière qu'on puisse se fier à ta parole* » Est-ce que je peux vouloir que les autres êtres humains aient comme principe de communication le mensonge ?

² *Fondements de la métaphysique des mœurs*, Deuxième section, IV, 421.

Un autre exemple qui a **rapport à l'écologie** : Les Suisses rejettent en moyenne 5 tonnes de CO2 dans l'atmosphère par année. On estime les capacités naturelles d'élimination à 1 Tonne. Donc, si je suis dans la moyenne suisse au niveau de ma consommation des énergies fossiles, j'ai un comportement qui n'est pas universalisable, qui n'est pas viable au plan de la planète. Il faudrait en fait 6 fois notre planète pour subvenir aux besoins des ressources naturelles et pour éliminer les déchets.

Une autre application a un rapport avec **la faim dans le monde**. Certains économistes nous disent que nous sommes tous impliqués dans la chaîne causale de la faim dans le monde. Chaque manquement au « bien commun » (recherche de l'intérêt ou d'avantages personnel au détriment du bien commun) « *contribue à appauvrir comparativement la planète, ce qui, à travers les pratiques des solidarités internationales, fait retomber sur les plus démunis une partie de ces pertes et de ces manques à gagner, ce qui a pour effet de les faire basculer dans l'indigence* »³ Globalement, l'affaiblissement du souci du bien commun se traduit par l'appauvrissement et la misère d'une part de l'humanité.

3. L'INVOLABLE DIGNITE DE L'ETRE HUMAIN

- **Le deuxième principe constitutif** s'oppose à l'utilisation de l'être humain comme un objet: «*Agis de telle sorte que tu traites l'humanité aussi bien dans ta personne que dans la personne de tout autre toujours en même temps comme une fin, et jamais simplement comme un moyen*»⁴. Dit autrement, l'être humain n'est pas une chose, un objet, même précieux, il est une fin en soi, un infini. Il ne peut pas être mis en balance avec d'autres biens, et même avec d'autres êtres humains.
 - Pour être bien comprise, cette deuxième formulation de l'impératif doit être lu à la lumière de **ce que Kant a dit de la dignité**. E. Kant a remarquablement mis en évidence la différence entre la notion de **prix**, relative aux choses et négociable, et celle de **dignité**, relative aux personnes et inaliénable : « *Ce qui a un prix peut être aussi bien remplacé par quelque chose d'autre, à titre d'équivalent; au contraire, ce qui est supérieur à tout prix, et par suite n'admet pas d'équivalent, c'est ce qui a une DIGNITE. (...) Ce qui constitue la condition qui seule peut faire que quelque chose est une fin en soi, cela n'a pas seulement une valeur relative, c'est-à-dire un prix, mais une VALEUR INTRINSEQUE, c'est-à-dire une DIGNITE.»⁵.*
- L'être humain, parce qu'il n'a pas un **prix**, mais est sujet d'une **dignité**, doit toujours être respecté comme une *fin* en soi, et ne peut jamais être utilisé seulement comme *moyen* en vue d'une fin, ne peut jamais faire l'objet de calculs utilitaires. Il doit toujours être respecté comme *sujet* et ne peut jamais être utilisé comme *objet*.
- Deux siècles après avoir écrit, ces paroles de Kant garde un pouvoir subversif étonnant vis-à-vis de certaines pratiques contemporaines donnant à l'économie un pouvoir démesuré.
 - Cette deuxième exigence pourrait être appelée la **non instrumentalisation de l'être humain**, ou le respect absolu qui lui est dû.
 - **En langage chrétien, la dignité c'est** « *un reflet de la gloire divine, un éclat de sa beauté. Elle brille en l'homme malgré lui, en quelque sorte, puisqu'elle ne vient pas*

³ J.-L. Dherse, D.-H. Minguet, L'éthique ou le chaos, p. 214

⁴ Op. cit., IV, 429, p. 295

⁵ E. KANT, *Fondements de la métaphysique des moeurs*, Deuxième section, IV, 434-435.

de lui. (...) En un mot, elle fait de tout homme une icône. (...) L'homme ne se donne pas sa dignité, il la reçoit de plus haut que lui. Éclat de son être, mystère de la lumière en chaque personne. (...) La dignité est une qualité intrinsèque de la personne humaine. » (J.-L. BRUGUÈS, op. cit., T. 2, vol. I, p. 168-169) Autrement dit, elle ne peut jamais se perdre, que ce soit à causes de dégradations physiques, psychiques ou même morales.

- **Cette dignité a des conséquences** déjà vis-à-vis de nous-mêmes : que nous nous montrions à la hauteur de cette dignité. Ou, comme le dit ZUNDEL, « *que nous travaillons incessamment à devenir le sanctuaire inviolable d'une présence divine.* » (p. 98)

4. LA FIN JUSTIFIE-T-ELLE LES MOYENS ?

Pour juger de la légitimité morale d'un acte, quelle importance accorder aux conséquences prévisibles de cet acte ? Si les conséquences sont majoritairement bonnes, est-ce que cela légitime des moyens mauvais pour y aboutir ? Autrement dit, est-ce que la fin justifie les moyens ? Par exemple, est-ce que je peux voler une somme d'argent pour la donner aux pauvres ?

- **Selon les éthiques de type utilitariste, proportionnaliste ou conséquentialiste**, (une grande partie des systèmes éthiques actuels) la fin justifie les moyens, du moment qu'il en est escompté un plus grand bien. Si un acte, même mauvais en soi, produit des conséquences positives plus grandes que le mal commis, alors cet acte se justifierait du point de vue éthique. Ces éthiques n'échappent pas à une tendance utilitaire.
- **Selon la Tradition catholique**, une fin bonne ne justifie jamais un moyen moralement mauvais. Des moyens mauvais corrompent nécessairement la fin.
- Selon GANDHI, « *les moyens sont comme la graine et la fin comme l'arbre. Le rapport est aussi inéluctable entre la fin et les moyens qu'entre l'arbre et la semence... On récolte exactement ce que l'on sème* » (Noter que TROTSKY disait exactement le contraire : la fin « blanchit » en quelque sorte les moyens)
- On peut rappeler les **deux principes constitutifs de KANT** : le principe d'universalisation, et de non instrumentalisation de l'être humain.
- **Exemple** : Peut-on torturer un terroriste pour le faire avouer où une bombe a été déposée, et qui peut faire des milliers de victimes ? La question s'est posée après le **11 septembre 2001**, lorsque l'on a mis la main sur des terroristes susceptibles de savoir où devaient se réaliser d'autres attentats.
- **Il existe des comportements qu'il est toujours erroné de choisir**, des attitudes fondamentalement mauvaises, quelque en soient les conséquences. Ce que l'on a appelé en morale catholique des actes intrinsèquement mauvais. « *Il existe des actes tellement déstructurant de la personne humaine qu'ils sont toujours injustifiables, quelles que soient les circonstances et quelle que soit l'intention des auteurs* » par exemple le viol, l'excision, la torture... « *Si une conduite inclut de tels actes, il n'y a plus alors à entrer dans un jugement de proportionnalité entre les effets bons et les effets mauvais. (...) Pensons à la torture. Elle est une telle négation de l'homme, que rien ne saurait la justifier* » (X. THEVENOT, Une éthique, p. 110-111)
- **Ex. de la bombe à Hiroshima**. Dans des éthiques de type conséquentialistes ou proportionnalistes, le largage de la bombe atomique sur **Hiroshima** peut être justifié. Idem le bombardement intensif des villes allemandes avec leurs civils, lors de la

dernière guerre mondiale. (cf. Valadier, *Éloge de la conscience*, p. 215). Ce type d'éthique obéit à une logique sacrificielle : « *On cherche le maximum de bien pour une majorité de la population, mais en sacrifiant le bien d'une minorité* » (THÉVENOT, op. cit., p. 110)

De même, **provoquer un cancer** chez un petit nombre de sujets expérimentaux afin de permettre une grande avancée dans la recherche d'une thérapie pour cette maladie est éthiquement acceptable du point de vue de ces éthiques.⁶

- Du point de vue de la tradition catholique, une action est moralement illégitime quand elle réduit une ou des personnes au rang de simple objet ou d'instrument (de moyen)

5. LA CONSCIENCE : LA LOI INSCRITE DANS LE CŒUR

- **Le critère ultime de choix et de décision en morale chrétienne est la conscience.** NEWMAN disait que « *la conscience est le premier de tous les vicaires du Christ* »⁷ VATICAN II : « *Au fond de sa conscience, l'homme découvre la présence d'une loi qu'il ne s'est pas donnée à lui-même, mais à laquelle il est tenu d'obéir. Cette voix, qui ne cesse de le presser d'aimer et d'accomplir le bien et d'éviter le mal, au moment opportun résonne dans l'intimité de son cœur. (...) C'est une loi inscrite par Dieu au cœur de l'homme ; sa dignité est de lui obéir et c'est elle qui le jugera. La conscience est le centre le plus secret de l'homme, le sanctuaire où il est seul avec Dieu et où sa voix se fait entendre* »⁸. Elle est le lieu où Dieu lui révèle son vrai bien. Elle est comme la "boussole" de l'âme, le sens d'orientation éthique, permettant à la personne de se diriger vers le bien. Elle est « *le sens éthique fondamental qui habite tout homme sans exception.* » (X. THÉVENOT, op. cit., p. 35)
- **La conscience est la loi inscrite dans le cœur dont parle ST PAUL :** « *Quand des païens, privés de la Loi, accomplissent naturellement les prescriptions de la Loi, se tiennent eux-mêmes lieu de Loi ; ils montrent la réalité de cette Loi inscrite en leur cœur.* » (Rm 2, 14)
- Il existe un **principe essentiel en éthique catholique** : on doit toujours suivre sa conscience (même s'il devait s'avérer qu'elle est erronée). « *Elle demeure l'instance de jugement à laquelle la personne est tenue de se conformer* »⁹. **St Paul**, dans la lettre aux Romains, dans le cas de la viande sacrifiée aux idoles dit : « *Rien n'est impur en soi. Mais une chose est impure pour celui qui la considère comme telle* » (Rm 14, 14)
- Ceci ne consiste pas pourtant à accorder un pouvoir disproportionné à la conscience : On doit toujours obéir à sa conscience, mais on a parallèlement le **devoir de l'éclairer**. Et si ce n'est pas le cas, on « *peut être responsable de l'erreur de sa conscience, faute de l'avoir sérieusement éclairée* ». ¹⁰ Il y a donc un corollaire au devoir de suivre sa conscience, le devoir de l'éclairer.

6. L'ENFER EST PAVÉ DE BONNES INTENTIONS

Autre question importante en éthique : suffit-il d'une bonne intention pour qu'un acte soit moralement bon ?

⁶ Cf. Baertchi, La valeur, p. 17, note 2

⁷ Lettre au Duc de Norfolk, cf. CEC p. 378.

⁸ Gaudium et Spes 16. Cf. Rm 2, 15.

⁹ Valadier, La conscience 195

¹⁰ Cf. Thévenot, Une morale 33.

- Quelle que soit l'intention qui motive l'action d'une personne, celle-ci a des **conséquences objectives, bonnes ou mauvaises**, parfois dramatiques. Le discernement éthique doit en tenir compte sous peine de s'enfermer dans une morale hypocrite qui ferme les yeux sur les conséquences de son agir. Il existe un proverbe qui dit que l'enfer est pavé de bonnes intentions.
- Indépendamment des conséquences, il existe des **motifs conscients mais aussi des motifs inconscients de l'agir**. En France, aux passages à niveau, on trouve cet avertissement : « Attention, un train peut en cacher un autre ! » En éthique, on pourrait dire : Attention, une motivation peut en cacher une autre ! En psychologie, on parle **d'actes surdéterminés** : des actes qui ont une motivation conscience, souvent assez noble, mais qui cache une autre inconsciente, et le plus souvent beaucoup moins noble.
- **Exemple** : Je vais rendre visite à un grand parent âgé et malade. Consciemment, c'est pour l'accompagner dans sa solitude. Plus ou moins inconsciemment, je peux être intéressé par un héritage dont je pourrais être le bénéficiaire.
- **Autre exemple** : Un médecin qui soigne une personne en fin de vie, et qui vit une situation assez difficile : cancer, dégradation physique, souffrances. Le médecin peut être tenté de hâter la mort, consciemment au nom de la compassion ; mais inconsciemment, il y a peut-être que ce malade réveille sa propre peur de la souffrance et de la dégradation.
- Je pense qu'un discernement éthique qui est **conscient de ces ambiguïtés** de l'être humain est d'avantage orienté vers la vérité que celui qui veut les ignorer.
- L'éthique a pour fonction de rappeler que, quelles que soient les intentions de son auteur, un acte n'est légitime que s'il respecte la dignité des personnes impliquées. Ne peut être acceptable un acte qui se sert l'être humain comme un moyen.

7. LA LIBERTÉ

- La *liberté* pourrait être définie comme **une maîtrise de soi**, de ses actes, de ses passions, donnant la capacité à un être humain de réaliser le bien sans entrave, selon un choix conscient et éclairé, lui permettant ainsi d'accomplir sa nature la plus profonde, lui permettant de devenir pleinement lui-même. Si le **péché** est un asservissement aux forces du mal qui aliènent l'homme, la **liberté** est la capacité de dominer ces forces aliénantes. *C'est parce que Dieu veut ma vraie liberté qu'il me dit : Ne fais pas le mal et le mal ne sera pas ton maître.*
- **La liberté n'est pas un état accompli dès la naissance**, mais une capacité appelée à croître, à s'affiner, à construire. Elle permettant à l'homme d'intégrer et de dépasser les conditionnements et déterminismes de son existence. **L'être humain doit apprendre à devenir libre.**
- **ZUNDEL** : En devenant libre, « *l'homme devient pleinement l'origine de ses actes qui prennent ainsi leur dimension proprement humaine.* » (op. cit., p. 98)
- **La liberté chrétienne est un appel**: L'être humain est libre pour aimer, libre pour créer, libre pour construire un monde de justice et de paix, libre pour faire croître la vie, libre pour libérer. L'appel de l'homme à la liberté est une vocation à l'amour.
- La liberté n'est donc pas un arbitraire, un libertinage, une pure autodétermination, ou encore une autarcie. **Elle est affranchissement des tendances égoïstes de l'homme.** Elle libère les forces vives et créatrices de l'être humain. Elle est le fruit de

la libération apportée par Jésus Christ, de l'Esprit créateur et libérateur qui délivre l'être humain de tout ce qui l'aliène. Le critère de la liberté est l'*amour*, car il n'y a pas de liberté qui ne soit dépendante du prochain.

- Devenir libre, **c'est devenir ce que je suis profondément**, ce que je suis appelé à être. C'est le déploiement de mes facultés, le plein épanouissement de mon être. Et puisque l'homme est fondamentalement un être de relation, un être d'amour, être libre, c'est devenir toujours plus en relation profonde avec les autres, toujours plus Amour.

Maret

Michel, Communauté du Cénacle au Pré-de-Sauges